



Extract of Ville De Port Saint Louis du Rhône

<http://www.portsaintlouis.fr/100-000-euros-face-a-la-crise>

# La ville mobilise 100 000 euros pour faire face à la crise

- Actus - Année 2020 - Novembre -



Publication date: lundi 23 novembre 2020

---

Copyright © Ville De Port Saint Louis du Rhône - Tous droits réservés

---

En 2020, la vie sociale et économique a été durement frappée par l'épidémie de Covid-19. Le nouveau confinement mis en place depuis le 30 octobre n'a pas arrangé une situation déjà fragilisée. Face à cette situation, différentes mesures exceptionnelles seront proposées lors du [conseil municipal du mardi 24 novembre](#).

**Au total, plus de 100 000 euros seront mobilisés afin de soutenir la population de Port Saint Louis du Rhône, ses commerçants et le tissu associatif.**

## Soutien aux commerces de proximité

- ▶ Un dispositif exceptionnel d'aide sera adopté pour venir en aide aux boutiques les plus impactées par la crise qui pourront bénéficier chacune de 650 euros. Ce qui représente pour la commune la mobilisation de 18 200 euros.
- ▶ Une subvention de 6 000 euros sera accordée à l'association Le Phare des commerçants et artisans de Port Saint Louis du Rhône, dont 3 000 euros pour la nouvelle opération du Chéquier Saint Louisien.
- ▶ Pour soutenir activement les commerçants et encourager la population à consommer local, une campagne de communication a été mise en place avec affichage et spots radio. Soit un coût de 3 610 euros pour la collectivité.
- ▶ Une tombola solidaire sera organisée par le Comité des Fêtes. Au total, 15 900 euros seront déboursés par la collectivité pour cette opération afin de faire gagner 300 Euros de bons d'achats seront achetés dans les commerces de la ville qualifiés de « non essentiel » par le décret. Les gains de la tombola seront reversés aux associations caritatives de la ville.
- ▶ Au cours du printemps 2021, si la situation sanitaire le permet, des animations seront organisées par le Comité des Fêtes pour soutenir les cafetiers et les bars. Chaque établissement concerné recevra immédiatement 500 euros afin de tenir des animations en lien avec la dégustation de produits de la mer. Ces prestations seront ouvertes au public afin de faire profiter nos cafetiers d'une fréquentation renforcée de clients permettant d'augmenter leurs ventes lors de cet événement.
- ▶ Enfin, les commerces concernés seront exonérés de la redevance des terrasses commerciales, soit une somme de 6 472 euros.

## Port Saint Louis du Rhône solidaire

Pour soutenir les actions auprès des plus démunis, la collectivité a pris les mesures suivantes :

- ▶ Le CCAS renforcera ses équipes avec le recrutement d'un agent en renfort des assistantes sociales. Cette personne sera recrutée pour une durée de 3 mois.
- ▶ Une aide financière exceptionnelle de 4 000 euros sera débloquée pour les associations caritatives qui agissent à Port Saint Louis du Rhône. Le Secours catholique, le Secours populaire, la Croix-Rouge et les Restos du Coeur seront soutenus à hauteur de 1 000 euros.

- ▶ À défaut d'organiser le repas de Noël solidaire, l'AG2R mènera une opération pour les plus démunis pour un montant total de 6500 euros.

## Avec les écoles

- ▶ Une subvention exceptionnelle pour les sept caisses des écoles sera votée afin que les enseignants puissent faire face à des besoins particuliers en lien avec la crise, comme par exemple l'acquisition de masques inclusifs. Cette dotation, d'un montant de 80 euros par classe, représente un montant total de 3520 euros.
- ▶ Suite à la mise en place du nouveau protocole sanitaire dans les écoles, le dispositif du périscolaire et de la cantine a été renforcé avec le recrutement d'agents et d'animateurs pour un coût supplémentaire évalué à 10 000 euros. Une somme à laquelle il faut ajouter 2 000 euros pour le matériel nécessaire afin d'assurer un nettoyage renforcé dans les établissements.

## Ensemble, avec les associations

- ▶ Afin de soutenir leurs actions dans cette période difficile qui ne permet pas de récolter les dons habituels, la municipalité prévoit d'accorder une subvention exceptionnelle de 1 500 euros à trois associations de la ville. L'Amicale des Pompiers, la SNSM et l'association des Magnolias recevront chacun 500 euros.
- ▶ Suite à l'annulation de l'École municipale des sports qui n'a pas pu se tenir durant le confinement, les clubs sportifs qui devaient assurer des cours durant cette période seront tout de même payés. Cela représente une somme de 3 880 euros.

## Mobilisés face à l'épidémie

- ▶ Pour lutter efficacement contre l'épidémie de Covid-19, le centre de dépistage au gymnase Virgile Barel a été réactivé. Son fonctionnement représente pour la municipalité un coût de 5 000 euros.
- ▶ 200 masques seront donnés à l'association des Magnolias pour soutenir leurs actions auprès des résidents de l'EHPAD.

**Plus que jamais solidaire pour faire face à cette crise exceptionnelle, la ville mobilisera au total la somme de 100 360 euros afin de faire face et soutenir la population, les commerçants et les associations de Port Saint Louis du Rhône.**